

Concours / Voie	Externe	Interne
<b>Concours d'état</b>		
Conservateur	Licence (doctorat pour le concours externe spécial)	4 ans de services publics
Bibliothécaire	Licence (doctorat pour le concours externe spécial)	4 ans de services publics dont 2 en bibliothèque
BIBAS CN	Bac	4 ans de services publics
BIBAS CS	Bac+2 dans le domaine du livre et des bibliothèques	4 ans de services publics
Magasinier principal de 2ème classe	Diplôme national du brevet	1 an de service public
<b>Examens professionnels d'état</b>		
Bibliothécaire hors classe	Bibliothécaire 5ème échelon et 3 ans de services publics en tant que catégorie A	
BIBAS CS	BIBAS CN 4ème échelon et 3 ans de services publics en tant que catégorie B	
BIBAS CE	BIBAS CS 5ème échelon et 3 ans de services publics en tant que catégorie B	
<b>Concours territoriaux</b>		
Conservateur	Licence (doctorat pour le concours externe spécial)	7 ans de services publics
Bibliothécaire	Licence	4 ans de services publics
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Bac L spécialité histoire des arts ou demande d'équivalence au CNFPT	4 ans de services publics
Assistant principal de 2ème classe de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Bac+2 dans le domaine du livre et des bibliothèques	4 ans de services publics
Adjoint principal de 2ème classe	Diplôme national du brevet	4 ans de services publics dont 2 en bibliothèque

	Détenir le diplôme ou l'échelon nécessaire	Position administrative
Concours d'état externe	Le jour de la 1er épreuve écrite	Sans incidence
Concours d'état interne	Le 1er janvier de la session pour laquelle on concourt	Etre en activité, en détachement, en congés mais pas en disponibilité le jour de la 1ère épreuve écrite
Examen professionnel d'état	Le 31 janvier de la session pour laquelle on concourt	Etre en activité, en détachement, en congés mais pas en disponibilité
Concours territorial externe	Avant la date de la première épreuve écrite	Sans incidence
Concours territorial interne	Le 1er janvier de la session pour laquelle on concourt	Etre en activité, en détachement, en congés mais pas en disponibilité le jour de la clôture des inscription du concours